

## 10 ACTUALITÉS

# L'Acadie en action

## Convergence dans la complémentarité



Le rôle principal du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) dans l'exercice de la culture est de créer des liens sociaux et de participer à remettre l'humain au cœur du développement durable et intégré. Ce rôle consiste également à aiguïser le sens critique de chacun, à favoriser l'émancipation du plus grand nombre et à en élever l'esprit. Ce rôle sera pleinement assumé si le CPSC fait en sorte que le citoyen s'approprie son développement artistique, culturel et patrimonial par le truchement d'une action culturelle qui vise un rapprochement entre le public, l'art, la culture et le patrimoine par différentes formes de médiation culturelle, ce qui aura pour effet de renforcer l'engagement du public envers la culture.

Le tissu associatif qui compose le CPSC, tant du point de vue de la création, de la diffusion que de la production, est dense et réparti dans les zones rurales de la province, parfois dans les territoires non organisés. Il est souvent à l'origine de pratiques novatrices, riches et diversifiées.

Notre apport à la vitalité des régions est primordial et nous appuyons notre action sur un réseau associatif composé de 14 sociétés culturelles (12 membres) dispersées en région rurale, qui assurent une programmation culturelle dans un secteur en pleine croissance dans les régions à majorité francophone dans la province. Celles-ci ont développé des partenariats multiples avec de nombreux organismes issus de la communauté afin de pérenniser leur action qui rejoint plus de 140 000 personnes.

Le CPSC est le seul organisme incorporé dans l'écosystème culturel dont la mission est générale, c'est-à-dire non axée sur une discipline (arts de la scène par exemple), ou un segment de population (artistes) et qui a le mandat de faire le pont entre le secteur des arts, de la culture et du patrimoine avec les gens de la communauté, par l'entremise de ses associations que sont les sociétés culturelles. Nous développons, en plus des partenariats avec plusieurs organismes que sont les membres du Forum des organismes acadiens tels la Fédération des jeunes francophones du N.-B. (FJFNB), le Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes (CODACNB), l'Association francophones des aînés du N.-B. (AFANB), l'Association francophone des parents du N.-B. (AFPNB), l'Association acadienne des artistes professionnels du N.-B. (AAAPNB), l'Association des radios communautaires du N.-B. (ARCANB) et d'autres groupes tels RADARTS, Dans'Encorps, Co Julie Danse et le théâtre Alacenne, des collaborations avec des organismes bilingues que sont Arts-Nb, Festival Frye et New Brunswick Crafts Council/ Conseil des métiers d'art du Nouveau-Brunswick entre autres.

À l'heure où Patrimoine canadien, après une année d'hésitations, vient de remanier le fonds de développement culturel en fonds d'action culturelle communautaire et que le gouvernement Nouveau-Brunswick s'apprête à déposer une version renouvelée de sa politique culturelle, nous devrions être en mesure de remplir notre mandat avec beaucoup plus de conviction et de force, à l'avantage de toute la collectivité. C'est du moins le vœu que je nous fais collectivement pour l'année 2014 !

Marie-Thérèse Landry  
Directrice générale



179454

Cet espace est offert gratuitement au Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick